

# CRITÉRIUM DE BORDEAUX 2018

Golf de Bordeaux Lac les 25-26 août

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Édition du 1<sup>ER</sup> août

## I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'un **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par leur club à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription sera rejetée.**

## II – FORME DE JEU

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / parcours de la Jalle.

Messieurs : 1<sup>ère</sup> série  
Messieurs : 2<sup>ème</sup> série

Index 4,5 à 11,4, réservée aux joueurs de moins de 50 ans  
Index 11,5 à 15,4, réservée aux joueurs de moins de 50 ans  
et Index 15,5 à 18,4 toutes catégories d'âge.

Dames 1 série

Index 11,5 à 18,4, réservée aux joueuses de moins de 50 ans  
et Index 18,5 à 26,4 toutes catégories d'âge.

*Cette compétition se déroule en complément du Trophée Séniors de Bordeaux et s'adresse aux joueurs qui ne rentrent pas dans le champ de ce trophée.*

- Le nombre total de participants pour les deux épreuves est fixé à 132, la répartition entre les séries figurant dans le tableau ci-dessous.
- Le déficit d'inscrits dans une catégorie pourra être reporté dans l'autre.
- Les participants seront retenus dans l'ordre des index. **L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions.**

Programme prévisionnel :

En % du champ total		Samedi	Dimanche	Marques
Terrain	Série	25/08	26/08	de départ
La Jalle	Messieurs série 1	50%	50%	Jaunes
La Jalle	Messieurs série 2	25%	25%	Jaunes
La Jalle	Dames	25%	25%	Rouges

### Départage :

Le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous, puis, si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

### Départs :

Les départs du Critérium se font à la suite du Trophée Séniors.

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque série. Les horaires seront communiqués à partir du vendredi 24 août à 12H00.

Les départs du 2<sup>ème</sup> se feront par série dans l'ordre inverse des résultats.

### III – ENGAGEMENTS

#### III-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements se font auprès de l'accueil du golf, **au plus tard le mercredi 22 août 2018**, accompagnés du montant des droits d'inscription fixés comme suit (à destination de l'A.S. du Golf de Bordeaux-Lac) :

	Adultes	Jeunes nés de 1992 à 1999	Jeunes nés en 2000 ou après
Joueurs extérieurs	<b>60 €</b>	<b>30 €</b>	<b>20 €</b>
Abonnés Blue Green Gironde ou France	<b>45 €</b>	<b>25 €</b>	<b>15 €</b>
Licenciés et membres AS Bordeaux-Lac	<b>30 €</b>	<b>15 €</b>	<b>10 €</b>

Aucun engagement par téléphone ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions doivent mentionner le **nom, prénom, n° téléphone, mail, n° de licence et index**.

#### III-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au golf au plus tard le jeudi 23 août à minuit. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV – PRIX

Seront attribués :

Messieurs	2x3 prix en brut
Dames	2 prix en brut 2 prix en net

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve.

Il est constitué de 3 membres du Comité directeur de l'Association Sportive désignés par son Président.